Lettre mensuelle n° 141 de septembre 2025

Jean-pierre FAYE

SPORTCULTURE 21th
VECTEUR D'AMBITIONS CITOYENNES

Une convention citoyenne * … sur les heures passées à l'école

Difficile d'imaginer que l'oubli du « temps périscolaire » dans l'organisation d'une convention citoyenne sur les rythmes scolaires ne soit pas une démarche délibérée.

Une démarche qui consiste à exclure de la grande chaîne de l'éducation le « périscolaire » qui permet d'accompagner les enfants vers les activités leur permettant de développer la concentration, le dépassement de soi, le travail en équipe, la confiance en soi, le respect des autres, l'adaptation à des lieux et à des environnements différents.
Une exclusion que n'aurait pas reniée Richelieu quand il affirmait qu'« *afin qu'ils ne viennent pas perdurer les familles et l'ordre public, il fallait, pour les enfants de naissance basse, ne leur apprendre qu'à lire, écrire et compter* ».

Même si quelques voix tentent de s'opposer à cette exclusion, on sent bien qu'il faudra la volonté farouche d'une ou d'un porteur national pour que soit ordonnancé ce qui relève d'une véritable révolution éducative. Un porteur qui, comme l'avait souhaité le poète écrivain italien Gianni Rodari en ouverture d'un colloque, saura s'adresser « *à ceux qui croient en la nécessité de donner à l'imagination la place qui lui revient dans l'éducation, à ceux qui font confiance à la créativité enfantine* »

Certes, le périscolaire dont on parle nécessite une mise en synergie de plusieurs partenaires associatifs au sein des quartiers et des villages mais n'a-t-on pas également besoin de ce surplus de vivre ensemble ?

C’est en tout cas ce que nous allons continuer à mettre en œuvre avec l’action « Passeport pour Grandir » tout au long de l’année scolaire qui débute, sur les quartiers « Mosson » et Croix d’Argent » de Montpellier (*Cf. Lettre n°127 de juin 2024, accessible à la rubrique « Éducation » du portail « 141 Lettres mensuelles » de :* **https://www.sportculture.net**)

* ***Ouverte en juin 2025, à la demande du président de la république, la « convention citoyenne sur les temps de l’enfant » travaille sur les rythmes scolaires. Elle devrait rendre son rapport à la fin novembre.***

Le Site « Sportculture 21th »

https://www.sportculture.net

*Le portail « **A Propos** » permet d’accéder à la répartition, par secteurs d’activité des 6000 sympathisants qui reçoivent chaque mois la Lettre « Sportculture 21th» ainsi qu’à la répartition nationale des 20 ambassadrices et ambassadeurs « Sportculture 21th».*

*Le portail « **141 Lettres mensuelles »** permet d’accéder aux Lettres mensuelles, éditées depuis février 2013, regroupées par thèmes : Société, Aménagement, Management, Politique publique, Grands évènements, Éducation*

*Le portail « **Interventions** » permet d’accéder à plusieurs conférences données dans le cadre de « Sportculture 21th» et d’en visionner quelques extraits.*

*Le portail « **Ouvrages Jp F** » permet d’accéder à plusieurs ouvrages écrits et édités dans le cadre de « Sportculture 21th» ainsi qu’à des ouvrages en tant que co-auteur.*

*Le portail « **Manifeste des enfants du 21ème »** permet d’accéder à ce manifeste ainsi qu’au « Pacte opérationnel des ambitions citoyennes éducatives » et à plusieurs déclinaisons de terrain dont celles mises en œuvre sur Montpellier avec ses 10 points d’étapes.*

Le Pacte opérationnel ainsi que plusieurs de ses déclinaisons sont également accessibles sur le site national de l’« Observatoire des Zones Prioritaires » : ***https://www.ozp.fr/spip.php?article23279***